



VILLE DE SAINT-CONSTANT OFFRE D'EMPLOI

Ville en pleine croissance de plus de 30 539 résidents, Saint-Constant est situé sur la Rive-Sud de Montréal près des grands axes routiers et se distingue par la présence de deux gares de trains de banlieue donnant un accès facile au centre-ville de Montréal. Ses nombreux parcs et espaces verts, ses installations sportives et ses nouveaux quartiers sympathiques en font un milieu de vie propice à l'épanouissement des jeunes familles. Pouvant compter sur une équipe compétente et dynamique, la Ville de Saint-Constant est à la recherche de candidatures afin de combler le poste suivant :

EM 2026-14 Responsable de parc

DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'EMPLOI

Sous la supervision du Chef de la division sportive, le titulaire du poste assure la supervision de l'entretien des parcs et assure la surveillance des parcs et la préparation des terrains sportifs

RESPONSABILITÉS

- Vérifier la propreté des parcs en s'assurant que les employés effectuent leur tâche;
- Faire rapport de toute problématique matérielle ou de ressources humaines à son supérieur;
- Assurer la transmission des documents dans les parcs et leur affichage le cas échéant;

Cette description n'est pas limitative; elle contient les éléments principaux à accomplir. Le titulaire peut être appelé à s'acquitter de toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur.

EXIGENCES

- Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent
- Permis de conduire classe 5 valide

APTITUDES

- Être autonome
- Avoir le sens de l'observation
- Être orienté service à la clientèle
- Connaissance du secteur municipal

La rémunération est établie à 19,05\$ de l'heure. L'horaire de travail est variable entre 25 et 35 heures par semaine.

Veuillez faire parvenir votre candidature **au plus tard le 15 mai 2026** à l'adresse courriel ci-dessous :

Ville de Saint-Constant
Service des ressources humaines
Courriel : rh@saint-constant.ca

La Ville de Saint-Constant souscrit aux principes d'égalité en emploi et invite les femmes, les minorités ethniques, les minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées à poser leurs candidatures. À noter également que seules les candidatures retenues seront contactées pour une entrevue.